

Motion 1 du conseil d'administration du 28/02/2017 du Lycée Etienne Bézout de Nemours : structures.

Le conseil d'administration du lycée E. Bézout demande le maintien des 10 divisions de seconde générale afin de pouvoir accueillir l'ensemble des élèves du secteur qui le souhaitent au sein du service public d'éducation.

Le fait de proposer une fermeture de classe, alors que les collèges du secteur ont un nombre d'élèves de 3ème équivalent à l'an dernier conduira à de nombreux élèves non affectés au moment des procédures affelnet, plongeant les familles dans une incertitude inacceptable.

D'autre part le nombre de classes de premières générales n'est pas réaliste et nécessite la réouverture d'au-moins une division, sur les deux supprimées.

Ces ajustements doivent intervenir au plus vite, et particulièrement avant les affectations de seconde.

Motion 2 du conseil d'administration du 28/02/2017 du Lycée Etienne Bézout de Nemours : maintenance informatique.

Le conseil d'administration du lycée E. Bézout demande que les interminables problèmes de maintenance informatique soient pris en compte par la Région Ile de France. Les très nombreux problèmes rencontrés par les équipes sabotent les volontés d'utilisation de l'outil informatique. Les moyens de maintenance actuels sont très insuffisants. Nous demandons que les moyens de maintenance, sous la forme d'un personnel à temps plein soient détachés pour permettre un fonctionnement informatique de l'établissement enfin normal.

Motion 3 du conseil d'administration du 28/02/2017 du Lycée Etienne Bézout de Nemours : bâtiments.

Le conseil d'administration du lycée E. Bézout demande que le plan pluriannuel de la Région prenne en compte la situation de notre lycée. Nous déplorons qu'aucun plan de rénovation et d'agrandissement ne soit prévu pour les dix prochaines années, notamment au regard des bâtiments préfabriqués installés sur notre site depuis une quinzaine d'années.

Les membres du conseil d'administration
du Lycée E.Bézout de Nemours

à

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil
S/C le Proviseur

Objet : Demande d'audience concernant la structure, les moyens et un poste
d'agent de laboratoire.

Madame la Rectrice,

Nous sollicitons une audience auprès de vos services.

Nous considérons que le maintien de 10 divisions de seconde générale sur
notre établissement est indispensable afin de pouvoir accueillir l'ensemble des
élèves du secteur qui le souhaitent au sein du service public d'éducation.

Le fait de proposer une fermeture de classe, alors que les collègues du
secteur ont un nombre d'élèves de 3ème équivalent à l'an dernier conduira à de
nombreux élèves non affectés au moment des procédures affelnet, plongeant les
familles dans une incertitude inacceptable.

D'autre part le nombre de classes de premières générales n'est pas réaliste
et nécessite la réouverture d'au-moins une division, sur les deux supprimées.

Nous demandons que ces ajustements, en terme de structures et de
moyens associés, puissent intervenir au plus vite, et particulièrement avant les
affectations de seconde.

Par ailleurs, nous demandons, comme nous le faisons depuis de plusieurs
années, qu'un poste pérenne d'adjoint de laboratoire soit créé.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce
courrier, veuillez agréer, madame la Rectrice, nos respectueuses salutations.

Nemours, le 28/02/2017

Les membres du conseil d'administration
du Lycée E.Bézout de Nemours

à

Madame la Présidente de la Région Ile-de-France
S/C le Proviseur

Objet : demande d'audience liée aux problèmes de maintenance informatique

Madame la Présidente,

Les personnels de notre lycée sont confrontés à d'interminables problèmes de maintenance informatique. Nous demandons qu'ils soient enfin pris en compte par la Région Ile de France. Les très nombreux dysfonctionnements rencontrés par les équipes sabotent les volontés d'utilisation de l'outil informatique et confinent à la paralysie. Les moyens de maintenance actuels sont très insuffisants.

C'est pourquoi, nous demandons que les moyens de maintenance, sous la forme d'un personnel à temps plein soient détachés pour permettre un fonctionnement informatique de l'établissement enfin normal.

La situation est telle que les personnels de l'établissement ont décidé d'un préavis de grève avant les vacances d'avril.

D'autre part, nous demandons à être intégrés au plan pluriannuel d'investissement de la Région. Nous déplorons qu'aucun plan de rénovation et d'agrandissement ne soit prévu pour les dix prochaines années, notamment au regard des bâtiments préfabriqués installés sur notre site depuis une quinzaine d'années.

En espérant que vos services puissent nous recevoir rapidement en audience afin de proposer des solutions à cette situation, veuillez agréer, madame la présidente, nos respectueuses salutations.

Pour les personnels
S. Bourdellot, Snes-fsu

Pour les parents
J-M. Babin, FCPE